

La Réplique



DES SERVICES PUBLICS PLUS SÛRS POUR TOUS

Sans services de garde, l'économie est en péril

Les loisirs avant le profit

L'IMPORTANCE DE SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19

GINA MCKAY

Directrice du travail chez Centraide à Winnipeg et secrétaire-archiviste de la section locale 2348

Roots 2 Power : apprendre à nos membres à conquérir le monde



Lorsqu'un gouvernement provincial essaie de détruire les syndicats et d'empêcher les travailleurs de s'exprimer au nom de leurs membres, les syndicats réagissent. C'est ce qui se passe en Alberta, où le gouvernement de Jason Kenney a adopté le projet de loi 32 qui limite la capacité des syndicats à intervenir dans l'arène politique.

Le projet de loi 32 est antisyndical. La lourdeur des règlements imposés aux

syndicats force les militants à consacrer l'essentiel de leur temps à percevoir les cotisations et à remplir des formulaires, au lieu de se battre pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Pire, le gouvernement Kenney a effectué d'importantes compressions dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement post-secondaire et dans de nombreux autres services

publics sur lesquels les Albertains comptent.

Le SCFP-Alberta a développé de nouveaux outils pour contrer le projet de loi 32 et le gouvernement Kenney. L'un d'eux est *Roots 2 Power*, une série d'ateliers qui permet aux membres du SCFP d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'opposer aux conservateurs comme Jason Kenney. Ces ateliers sont gratuits et offerts à tous les

membres en Alberta qui souhaitent en profiter. La série *Roots 2 Power* enseigne des compétences politiques de base, comme l'organisation d'un lieu de travail, le militantisme sur les réseaux sociaux et les tactiques de campagne, soit précisément ce que les politiciens comme Jason Kenney craignent le plus de la part des syndicats.

Deux ateliers ont déjà été offerts et un troisième est en préparation. Janice Kube,

une membre de la section locale 3550, a participé et elle a été impressionnée. « Les participants sont motivés et prêts à s'organiser. Nous devons nous battre contre Jason Kenney. Et nous avons besoin que tous nos membres sachent comment parler de politique à leurs amis, à leurs voisins, et à tous les Albertains. *Roots 2 Power* est un excellent outil de formation », a-t-elle noté.

■ Lou Arab



LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP PRINTEMPS 2021

La Réplique

SSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à : comm@scfp.ca

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retournez les envois canadiens non distribués à : SCFP-Communications 1375, boul. Saint-Laurent Ottawa, Ont. K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef
Catherine Louli

Directrice des communications
Karine Fortin

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction
Céline Carré • Valérie Ménard

Collaborateurs Lou Arab • Adrienne Silnicki • Colleen Butler • Kelti Cameron • Hugh Pouliot • Stella Yeadon • Ronald Boisrond • Greg Taylor • Philippe Gagnon

CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président national Mark Hancock

Secrétaire-trésorier national
Charles Fleury

Vice-présidences générales
Sherry Hillier • Benoît Bouchard • Fred Hahn • Judy Henley • Paul Faoro

Vice-présidences régionales

Ernest Green / Terre-Neuve-et-Labrador • Nan McFadgen / Nouvelle-Écosse • Brien Watson / Nouveau-Brunswick • Leonard Gallant / Île-du-Prince-Édouard • Carole Neill, Patrick Gloutney / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Bryan Keith / Nord de l'Ontario • Gord Delbridge / Manitoba • Kent Peterson / Saskatchewan • Rory Gill / Alberta • Trevor Davies, Barb Nederpel / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité
Yolanda McClean • Debra Merrier

Imprimée par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30 % de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



Sans services de garde, l'économie est en péril

« La pandémie a démontré que notre économie ne peut fonctionner sans services de garde. Tout parent ou tuteur qui a dû jongler avec le travail à domicile tout en s'occupant des enfants vous dira que c'est impossible », affirme la coprésidente du Groupe de travail national de la garde à l'enfance du SCFP, Lee-Ann Lalli.

Dans de nombreuses provinces et territoires, ce secteur a été l'un des très rares à ne pas fermer. Il continue d'être accessible pour la clientèle régulière en Colombie-Britannique, Alberta et au Québec ou pour les enfants des travailleurs essentiels en Ontario et dans une grande partie de des régions de l'Atlantique et des Maritimes.

Nous avons une énorme dette envers les employées des services de garde. Ces travailleuses essentielles de première ligne sont peu valorisées ou invisibles aux yeux des décideurs. L'importance de leur travail n'est pas reconnue par les gouvernements,

voire par l'ensemble de la société. Elles comptent parmi les travailleuses à temps plein les moins bien rémunérées et ont rarement droit à des avantages sociaux ou à un régime de retraite. Beaucoup reçoivent un salaire d'entrée de 17 dollars l'heure, même si 95,5 pour cent ont une formation post-secondaire. En raison des bas salaires et des conditions de travail difficiles, seuls 35,7 pour cent de détentrices des qualifications requises

travaillent dans le secteur; 41 pour cent sont employées ailleurs.

La rémunération est si médiocre qu'il n'est pas étonnant que le Canada ait un problème de recrutement et de rétention des éducatrices en services de garde. De nombreuses régions du SCFP font campagne pour dénoncer les lacunes au niveau de la rémunération et le peu de respect démontré envers ces travailleuses. Or, le gouvernement Trudeau

a la possibilité d'améliorer les salaires s'il instaure des services universels de garde d'enfants, une promesse libérale vieille de 50 ans.

Il n'y a pas assez de places en services de garde pour nos enfants. À l'heure actuelle, 44 pour cent des enfants au Canada n'y ont pas droit. « Si on

veut créer un programme universel, on devra avoir suffisamment de travailleuses. De plus, pour attirer et retenir du personnel, il faudra offrir un salaire décent, des avantages sociaux, un régime de retraite et du respect. Ces travailleuses ne méritent rien de moins », a conclu la coprésidente du Groupe de travail national de la garde à l'enfance du SCFP, Margot Nickerson.

■ **Adrienne Silnicki**



PRÉSIDENT NATIONAL MARK HANCOCK

Repenser les soins de longue durée, un élément central de la relance post-pandémie

Pour beaucoup de familles ayant des membres vulnérables dans les établissements de soins de longue durée (SLD), la dernière année a été un véritable marathon d'émotions. Mais avec l'espoir qu'apportent les vaccins, plusieurs voient maintenant le fil d'arrivée : leurs êtres chers seront protégés contre la COVID-19.

Malheureusement, des milliers d'autres familles n'ont pas eu cette chance. Au Canada, quatre personnes décédées sur cinq en raison de la COVID-19 étaient des résidents ou des travailleurs en SLD. Cette partie vitale de notre système de santé n'est toujours pas régie par des normes nationales, avec comme conséquences des résidents privés des soins dont ils ont besoin et des travailleurs surmenés et sous-payés. C'est particulièrement vrai dans les SLD à but lucratif, où la négligence est endémique. Les études montrent que les éclo-

ny ont été plus longues et beaucoup plus meurtrières que dans les SLD publics.

En janvier, on apprenait que Revera, le deuxième plus grand exploitant d'établissements de SLD au Canada, des établissements où certaines des pires écloisions et des pires taux de mortalité ont été enregistrés durant la pandémie, pratique l'évasion fiscale de manière agressive à l'international. Cette industrie toxique ne fait pas que profiter de la vulnérabilité des aînés.

Notre pays ne peut tout simplement pas tolérer cela.

Il est plus que temps d'éliminer la notion de profit des SLD. Le fait que nous commençons à voir un peu de lumière au bout du tunnel après de longs mois de pandémie n'y change rien. En fait, cela amplifie le sentiment d'urgence.

Depuis des années, le SCFP réclame la fin du profit dans les SLD et préconise des normes nationales, dont un minimum de quatre heures de soins directs par résident par jour.

Domage qu'il ait fallu une pandémie pour y arriver, mais il semble que les élus fédéraux tendent enfin l'oreille. Dans son discours du Trône de septembre, le gouvernement libéral s'est vaguement engagé à établir des normes nationales. Or, de manière typiquement libérale, il n'y a eu aucun mouvement sur ce front depuis.

À l'inverse, la nouvelle garantie de soins proposée par le chef du NPD, Jagmeet Singh, permettrait de répondre à la crise qui frappe les SLD, ainsi qu'aux appels du SCFP et de ses alliés pour éliminer la notion de profit en santé.

Notre système de SLD était déficient bien avant la COVID-19. Tous les membres du SCFP qui travaillent dans ce secteur vous le diront.

Avec l'imminence d'élections fédérales, nous devons saisir l'occasion et repenser ce pan de notre système de santé, une fois pour toutes.

MARK HANCOCK EN LIGNE  twitter.com/MarkHancockCUPE



Des services publics plus sûrs pour tous

Tout a commencé par une conversation au Comité national du triangle rose du SCFP. Partout au pays, des membres LGBTQ2+ du SCFP travaillaient sur diverses initiatives concernant la diversité sexuelle et de genre, en particulier autour des problèmes rencontrés par les personnes âgées dans le système de santé.

En Colombie-Britannique, le SCFP et le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) travaillaient avec des partenaires communautaires à la défense des droits des personnes LGBTQ2+ en matière de vieillissement et de soins. Deux membres du comité faisaient partie du Comité consultatif national des aînés d'Égale, un groupe de défense des personnes LGBTQ2+. D'autres menaient des projets sur la sécurité des travailleurs LGBTQ2+ dans leurs sections locales et leurs divisions.

Au sein du Comité du triangle rose, ils ont uni leurs efforts.

« Nous avons entendu tellement d'histoires de gens qui ne se sentaient pas en sécurité. Parfois, les clients, tout comme certains employés, jugeaient préférable de rester dans le placard », a souligné Donna Smith, une membre de longue date du Comité

du triangle rose de la section locale 4828 en Saskatchewan, qui siège aussi au Comité consultatif national des aînés d'Égale.

Les membres ont noté que certaines personnes âgées cherchaient des solutions par elles-mêmes. En tant que syndicalistes du secteur public, les membres du Comité du triangle rose ont ressenti le besoin d'agir. « Les services publics devraient être plus sécuritaires pour tous. Tout le monde devrait avoir accès aux services, peu importe comment on s'identifie », a souligné Gina McKay, qui est membre du Comité du triangle rose et secrétaire-archiviste de la section locale 2348 au Manitoba.

Aux congrès nationaux de 2017 et 2019, le comité a présenté des résolutions appelant à la reconnaissance des compétences LGBTQ2+ dans les services publics, afin de créer des espaces sécuritaires pour les membres du SCFP et les personnes qui bénéficient de leurs services.

Le nouveau rapport du SCFP sur les espaces sécuritaires dans les services publics pour les travailleurs et les personnes âgées LGBTQ2+ découle de ces résolutions.

Le projet de recherche mené conjointement avec l'Université Carleton et Égale identifie plusieurs pratiques prometteuses pour créer des espaces sécuritaires, améliorer l'accès aux services, comme l'équité en matière d'emploi et des normes de sécurité comme conditions de financement.

Le rapport, publié en mars, arrive à la conclusion que les conditions de travail des travailleurs LGBTQ2+ sont liées aux conditions de service des clients LGBTQ2+ et inversement. Il énumère plusieurs pratiques prometteuses pour aider

travailleurs et clients. Parmi celles-ci, mentionnons l'équité en matière d'emploi, un financement conditionnel au respect de certaines normes de compétences culturelles et une meilleure représentation de la communauté LGBTQ2+ dans les organes de gouvernance.

Il demande également aux décideurs de reconnaître la diversité au sein de la communauté LGBTQ2+.

Pour créer des espaces sécuritaires, les gens qui élaborent les politiques publiques doivent s'attaquer aux problèmes spécifiques des groupes marginalisés au sein des communautés LGBTQ2+.

Laura Tait est coordonnatrice auprès des personnes âgées au Rainbow Resource Centre à Winnipeg. Elle est également membre de la section locale 2348. Elle se félicite des conclusions du rapport. « C'est vraiment problématique lorsqu'on est plus âgé et qu'on craint de se rendre dans un établissement d'aide à la vie autonome ou dans une

maison de retraite parce qu'on ne sait pas si on y est le bienvenu en raison de sa sexualité ou de son identité de genre », a-t-elle noté.

« Tous nos participants, particulièrement nos participants trans, ont des histoires à raconter sur le déni de leur genre dans le système de santé ou encore sur des soignants qui sont entrés dans la pièce et repartis aussitôt à cause de ce qu'ils sont. C'est encore pire pour les personnes bispirituelles ou confrontées à une marginalisation multiple due au sexe et à la race. Ce serait génial pour ces personnes d'avoir accès à des services qui sont explicitement inclusifs », a-t-elle ajouté.

« *C'est vraiment problématique lorsqu'on est plus âgé et qu'on craint de se rendre dans un établissement d'aide à la vie autonome ou dans une maison de retraite parce qu'on ne sait pas si on y est le bienvenu en raison de sa sexualité ou de son identité de genre* », **Laura Tait, coordonnatrice auprès des personnes âgées au Rainbow Resource Centre à Winnipeg**

Gina McKay espère que le rapport débouchera sur de nouvelles initiatives de la part des décideurs. « Pour avoir cette conversation, il faut disposer de données. Mais la vraie première étape consiste à effectuer des changements », a-t-elle affirmé.

Todd Hill est aide-éducateur au Nouveau-Brunswick, coprésident du Comité du triangle rose et

vice-président régional de la section locale 2745. Il croit que les conclusions du rapport portant sur la diversité et la gouvernance peuvent aussi aider le SCFP à devenir plus inclusif. « Nous devons encourager les dirigeants potentiels et rechercher activement des membres dans les groupes en quête d'égalité pour pourvoir les postes et siéger aux comités. Je sais ce que c'est que d'être un homosexuel sur le marché du travail, mais je ne peux pas parler avec confiance de l'oppression vécue par un travailleur LGBTQ2+ plus marginalisé. Par contre, je peux être un allié. Faire partie du Comité du triangle rose et travailler comme membre-formateur est un privilège. J'ai tellement appris des autres. C'est ce que mon implication au sein du SCFP m'apporte le plus: je veux entendre votre vécu », a-t-il conclu.

■ **Colleen Butler**

PROFIL GINA MCKAY

Création d'espaces inclusifs pour les travailleurs

Il y a plus de dix ans, l'agente en santé communautaire Gina McKay a noté que quelque chose clochait sur son lieu de travail : « Nous créons des espaces inclusifs pour les clients, mais pas pour les travailleurs. »

Ce constat l'a incitée à s'impliquer dans la section locale 2348 du SCFP dont elle est membre. Rapidement, elle est devenue membre-formatrice et a occupé des postes électifs.

Aujourd'hui, Gina McKay est directrice du travail chez Centraide à Winnipeg et est secrétaire-archiviste de la section locale 2348. Elle demeure passionnée par la création d'espaces plus sécuritaires pour les travailleurs en quête d'égalité.

En tant que militante queer et Métisse, Gina estime que le mouvement syndical est bien placé pour faire la promotion de l'équité. « Le syndicat est un moyen de faire changer les choses », a-t-elle déclaré.

Sa section locale a fait de l'équité une priorité de négociation. Elle a obtenu des clauses en matière d'équité au fil des conventions collectives, y compris des protections pour l'expression de genre qui n'est pas protégée par les lois provinciales manitobaines.

Gina McKay se consacre à la promotion de l'équité dans les espaces syndicaux. « Il s'agit de faire progresser les droits. La rédaction de résolutions, le travail au sein de nos propres structures pour créer du changement, c'est l'occasion de montrer l'exemple », a-t-elle souligné. Pour améliorer la représentation dans les instances syndicales, sa section locale a récemment proposé un amendement statutaire pour ajouter plusieurs sièges de représentants en matière d'équité au conseil exécutif du SCFP-Manitoba. Celui-ci a été adopté à l'unanimité au dernier congrès de la division.

Elle est particulièrement fière d'un projet né de son premier contact avec le syndicat, alors qu'elle préconisait des pratiques respectueuses en milieu de travail dans la santé communautaire. Il y a quelques années, elle a présenté ses travaux provinciaux sur les espaces sécuritaires au Comité national du triangle rose du SCFP. Ceux-ci complétaient les travaux d'autres membres du comité sur les problèmes vécus par les personnes âgées LGBTQ2+ dans le système de santé.

Le comité a identifié une lacune et présenté des résolutions appelant à la reconnaissance des compétences LGBTQ2+ dans les services publics. Ces résolutions ont été adoptées au congrès national de 2019. Le nouveau rapport du SCFP sur la sécurité des services publics pour les travailleurs et les personnes âgées LGBTQ2+ publié en mars, est le fruit de cette résolution.

Gina McKay estime que ce rapport, qui inclut des entrevues avec des membres LGBTQ2+ du SCFP, est un exemple parfait du pouvoir collectif du syndicat dans l'avancement des droits de la personne. « Il présente des voix qui sont absentes ailleurs. Ce qui me donne le plus d'espoir, c'est de voir les expériences des membres et les histoires de mes propres communautés changer les choses », a-t-elle conclu.

■ **Colleen Butler**





Justice mondiale

Vacciner, un besoin urgent partout dans le monde

Bien que peu fréquentes, les pandémies font partie de ces rares catastrophes qui affectent le monde entier en même temps. On reste stupéfait à l'idée que 7,8 milliards de personnes ont été touchées par la COVID-19 d'une manière ou d'une autre. On entend souvent la phrase « Nous sommes tous dans le même bateau », mais c'est faux. Oui, la pandémie nous touche tous, mais certains d'entre nous sont dans un yacht pendant que d'autres se noient. L'accès aux vaccins en est un bon exemple.

Pour survivre et affronter l'avenir, il est urgent de vacciner la majeure partie de la population mondiale. Les solutions à la pandémie doivent se fonder sur la solidarité, ce qui signifie que les vaccins doivent être accessibles et abordables. À l'inverse, des pays riches comme le Canada se précipitent pour réserver leur approvisionnement au lieu de s'engager dans un plan mondial. Cette course est orchestrée par une poignée de grandes entreprises pharmaceutiques qui contrôlent l'approvisionnement et qui tirent d'énormes profits de la pandémie.

En vertu des contrats signés, le Canada a l'option d'acheter cinq fois plus de vaccins que nécessaire; les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne, plus du double de ce dont ils ont besoin. Les géants Moderna et Pfizer devraient tirer respectivement 10 et 19 milliards de dollars des ventes de vaccins en 2021. Les pays les plus pauvres, qui représentent 84 pour cent de la population mondiale, n'ont pu réserver que 32 pour cent de la production.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en

place un système de collaboration mondiale appelée COVAX afin de maintenir le prix des vaccins bas et de garantir un accès équitable dans le monde. L'idée consiste à ce que les pays riches, dont le Canada, mettent en commun des fonds pour acheter des vaccins pour eux-mêmes et les pays pauvres. La distribution aurait été planifiée collectivement et équitablement répartie, les 190 pays inscrits recevant suffisamment de doses à un prix abordable.

Hélas, les pays riches minent ce programme en se faisant concurrence

pour accéder à l'approvisionnement mondial limité contrôlé par les pharmaceutiques. En ce moment, 60 pour cent des vaccins sont contrôlés par des pays qui ne représentent que 16 pour cent de la population mondiale. Le réflexe a été de garantir l'approvisionnement national.

L'Inde et l'Afrique du Sud, avec le soutien de 99 autres pays, surtout du Sud, ont proposé une dérogation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui supprimerait temporairement les droits de monopole des pharmaceutiques sur les vaccins contre la COVID-19. En contrôlant la production, ces multinationales font obstacle à une production à plus grande échelle et à une distribution plus rapide.

Malheureusement, les pays riches, dont le Canada, se sont opposés à la dérogation, préférant protéger les bénéfices des pharmaceutiques plutôt que la santé de l'humanité. « L'opposition du Canada est tout simplement indéfendable. Elle contribue à aggraver les inégalités mondiales. Elle est aussi autodestructrice », a déploré Sangeeta Shashikant du Third World Network dans une lettre au premier ministre Trudeau. Le SCFP et une quarantaine d'organisations de la société civile au pays ont signé une lettre ouverte qui souligne que le Canada doit soutenir l'effort

mondial visant à sauver des vies et non y faire obstacle. Le SCFP demande au gouvernement canadien d'appuyer la demande de dérogation à l'OMC.

Pfizer et Moderna engrangent des profits records grâce aux subventions pour la recherche, le développement des vaccins et la vente de doses. Pendant ce temps, les pays pauvres qui n'y ont pas accès se tournent vers la Banque mondiale et les banques privées afin d'emprunter les sommes nécessaires pour en acheter, s'enfonçant davantage dans l'endettement. La fausse logique du marché et les solutions à but lucratif poussent les gouvernements à agir au détriment des plus vulnérables.

Sans capacité publique de produire des médicaments et des vaccins, nous sommes tributaires d'entreprises à but lucratif pour assurer notre survie. C'est un jeu dangereux dont les règles sont truquées.

À court terme, il faudra changer ces règles et répondre aux appels des pays du Sud pour soutenir la dérogation de l'OMC. À long terme, il faudra changer complètement la donne et veiller à ce que les subventions soutiennent la production publique et l'accès aux médicaments et vaccins, en faisant passer la santé et l'intérêt publics avant le profit.

■ Kelti Cameron

Mayday ! Les agents de bord du SCFP demandent au gouvernement fédéral de sauver leurs emplois

Pour sauver leurs emplois, les agents de bord membres du SCFP ont fait campagne dans la circonscription du premier ministre Justin Trudeau cet hiver.

Après avoir réclamé des mesures du gouvernement fédéral pendant près d'un an, la Division du transport aérien du SCFP a lancé, en février, sa campagne Mayday. Pour passer son message, la division a loué des panneaux d'affichage dans les circonscriptions de Justin Trudeau à Montréal, de la ministre fédérale des Finances Chrystia Freeland et du ministre fédéral des Transports Omar Alghabra dans le Grand Toronto. Les

agents de bord ont aussi recueilli plus de 6000 signatures en appui à leur demande d'aide fédérale et assuré une forte présence sur les réseaux sociaux.

Les agents de bord sont frustrés. Bon nombre d'entre eux n'ont pas eu accès aux mesures de soutien du revenu du gouvernement fédéral parce que leur compagnie aérienne le leur a refusé. Ils craignent que, sans intervention fédérale, ils n'aient plus d'industrie où travailler une fois la pandémie terminée.

« Nous avons beaucoup sacrifié durant cette pandémie : notre emploi, notre santé physique comme

mentale et bien d'autres choses. Nous avons fait notre part. Nous demandons au premier ministre Trudeau de faire la sienne », a souligné le président de la Division du transport aérien du SCFP, Wesley Lesosky.

Le SCFP représente

15 000 agents de bord dans neuf compagnies aériennes canadiennes. La grande majorité des agents de bord ont été mis à pied lorsque la COVID-19 a forcé l'annulation de la plupart des vols au pays. Ces agents de bord attendent avec impatience

de pouvoir retourner au travail.

Visitez [mayday-monsieur-trudeau-les-travailleurs-du-secteur-du-transport-aerien-ont-besoin-daide-maintenant](#).

■ Hugh Pouliot



De l'hésitation à la fierté : une travailleuse en soins de longue durée se fait vacciner contre la COVID-19



Il existe deux photos très révélatrices de Pam Hayer retournant sa manche pour recevoir le vaccin de la COVID-19. Pam Hayer est préposée aux services de soutien de la personne (PSSP) dans un établissement municipal de soins de longue durée (SLD) de la Région de Peel. La deuxième photo est celle qu'elle pointe en premier : on la voit aider l'infirmière à trouver l'endroit parfait sur son bras où enfoncez l'aiguille. Elle sourit visiblement derrière son masque, ses yeux expressifs semblant dire : « Regardez, je l'ai fait. Vous le pouvez vous aussi. »

La première photo parle tout autant. On y lit l'appréhension de Pam à

l'idée de se faire vacciner : mains jointes, corps raide, mais surtout son regard fixe.

Comme chez Pam Hayer, le passage de l'hésitation à se faire vacciner, à la fierté de l'avoir fait, est courant chez le personnel des SLD qui, au cours des derniers mois, ont de plus en plus retroussé leur manche pour recevoir le vaccin.

Partout au pays, on s'entend pour dire que la volonté initiale de recevoir le vaccin aurait pu être plus élevée parmi le personnel des SLD. Certaines provinces obtiennent de meilleurs résultats que d'autres. L'augmentation du taux de vaccination dépend de la sensibilisation à l'efficacité et à l'innocuité du vaccin.

« On ne peut nier l'existence d'une hésitation à se faire vacciner chez certains membres du personnel avec qui je travaille. Je sais que certains refusent encore le vaccin. Mais ils sont de plus en plus à le recevoir. Moi aussi, j'avais mes doutes au début... J'ai reporté ma décision, puis j'ai fini par accepter. Aujourd'hui, je dis à tout le monde que je l'ai reçu, en espérant les convaincre », a affirmé Pam Hayer.

Elle a expliqué être arrivée à sa décision en se concentrant sur la science et en faisant fi du bruit ambiant autour des vaccins. « Je suis très fière de mon choix. Je me sens plus en sécurité et soulagée de ne plus pouvoir infecter les résidents dont je prends soin. C'est un immense soulagement après tant de mois d'anxiété et de crainte que l'un des résidents auxquels je tiens tant soit infecté et souffre », a-t-elle raconté.

Pam Hayer et ses collègues ont travaillé sans relâche depuis le début de la pandémie, en mars 2020, pour réduire au minimum les éclosions, les décès de résidents et les infections de travailleurs. Puis, l'été dernier, lorsque les cas

étaient moins nombreux, elle et des collègues de son établissement ont commencé à discuter des vaccins, dont l'arrivée était promise pour le début de la nouvelle année.

Certains espéraient qu'ils feraient une différence dans la lutte au virus. D'autres se disaient méfiants. Alors que la désinformation des anti-vaccins, des théoriciens du complot et des blogueurs pseudo-scientifiques galopait sur Internet et les réseaux

sociaux, Pam a décidé de ne tenir compte que des études sérieuses. Elle a rapidement surmonté son hésitation. Elle a reçu sa première dose du vaccin de Pfizer le 6 janvier et la deuxième le 27.

En Ontario et en Colombie-Britannique en particulier, le taux de vaccination a augmenté après le retrait d'obstacles à l'obtention du vaccin. Un plus grand nombre de travailleurs ont été vaccinés lorsqu'on a organisé des cliniques de vaccination dans les établissements de soins, évitant ainsi aux travailleurs de devoir se rendre dans un hôpital pendant leur temps libre.

■ Stella Yeadon



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Droits de la personne : le SCFP s'organise pour changer les choses

Les efforts du SCFP en matière de droits de la personne demeurent cruciaux pendant la pandémie. Malheureusement, au Canada comme ailleurs dans le monde, la défense des droits de la personne n'est pas une priorité pour les gouvernements et les employeurs à l'heure actuelle. Pourtant, la COVID a un impact disproportionné sur les membres des groupes en quête d'égalité, comme les femmes, les travailleurs racisés ou autochtones, les travailleurs LGBTQ2+ et les personnes ayant un handicap.

Au SCFP, la conférence virtuelle sur les droits de la personne, tenue début mars, a permis de garder ce sujet à l'avant-plan et de continuer à nous organiser pour changer les choses.

Grâce à l'apport des participants, des conférenciers et des panélistes, la conférence a été un vif succès. Les échanges,

les témoignages, les préoccupations et les stratégies qui en ressortent nous aideront à faire progresser la justice et l'équité, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre syndicat, en vue de créer un monde plus juste dans l'après-pandémie.

Nos sections locales bénéficieront de ce que leurs membres ont appris durant la conférence. Elles auront de meilleurs outils pour négocier l'équité et bâtir des sections locales plus fortes et inclusives.

Les commentaires reçus pendant la conférence et lors des consultations qui l'ont précédée permettront d'améliorer l'ébauche de notre stratégie de lutte contre le racisme. Nous aurons donc un document solide à soumettre aux délégués au congrès national de 2021. Avec cette stratégie, grâce à l'organisation, à la négociation, à l'éducation et à une représentation accrue, nous serons mieux à même de lutter contre le racisme sur tous les fronts.

Le SCFP est déjà très engagé dans cette lutte, tout comme dans la défense et la promotion des droits de la personne. Mais nous avons encore beaucoup de travail à accomplir. Le reste du chemin sera parsemé d'embûches, mais je sais qu'ensemble, nous pouvons accomplir des choses incroyables. Et même si la pandémie nous occasionne des défis budgétaires, je vous garantis que notre travail en matière de droits de la personne demeurera une grande priorité du SCFP.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  twitter.com/CUPENatSec



Le régime de santé et de sécurité du travail du Québec est menacé

Le mouvement syndical québécois dénonce d'une seule voix le projet de loi 59 du gouvernement du Québec qui vise à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail qui s'appuie sur deux lois fondamentales en matière de protection des travailleurs, soit *la Loi sur la santé et la sécurité du travail* et *la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*.

Adoptées respectivement en 1979 et en 1985, ces deux lois étaient au cœur du régime de santé et de sécurité du travail le plus avant-gardiste en Amérique du Nord à l'époque. Ces lois concernaient la prévention dans les milieux de travail ainsi que l'indemnisation des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Le projet de loi 59 ne reflète en rien ces deux objectifs, mais remet plutôt en question plusieurs fondements du régime

québécois de santé et de sécurité du travail, dont l'opinion du médecin du travailleur qui cèdera le pas à l'opinion du médecin de l'employeur.

« De plus, dans sa forme actuelle, il confère aux employeurs le plein contrôle de l'application des mécanismes de prévention en éliminant la participation des salariés à l'identification des facteurs de risque dans leurs lieux de travail. Ceci diminue donc de façon significative les possibilités pour les représentants syndicaux de faire un véritable travail de prévention en réduisant les heures de libération nécessaires pour exécuter ce travail », a déclaré le président du SCFP- Québec, Benoit Bouchard.

Quant aux modifications apportées à la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, elles sont nombreuses et ne favorisent aucunement les employés.

Lors des consultations parlementaires au mois de janvier dernier, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ses affiliés ont demandé au gouvernement de procéder à d'importants changements au projet de loi, voire de le réécrire en entier. Les partis d'opposition, des chercheurs, des individus ainsi que d'autres groupes ont également exigé plusieurs amendements au projet de loi.

La FTQ et ses affiliés viennent de lancer une grande campagne médiatique pour sensibiliser la population et les élus aux reculs que ce projet de loi fera subir aux salariés, s'il n'est pas amendé substantiellement.

Au Québec, entre 2015 et 2019, 485 038 travailleurs ont eu un accident de travail ou ont développé une maladie professionnelle; de ce nombre, 1059 personnes sont décédées.

■ Ronald Boisrond



Les loisirs avant le profit

Déjà durement touchés par la pandémie de COVID-19, les travailleurs municipaux du Canton de Langley font face à une autre menace : la privatisation des programmes et services de loisirs de leur communauté.

En guise de réplique à une discussion récente entre le maire et le conseil du canton sur la sous-traitance des programmes de conditionnement physique, la section locale 403 a lancé une campagne pour protéger les centres de loisirs, les gymnases, les piscines et les arénas municipaux.

« C'est très frustrant pour nous. Après plusieurs mois de fermeture et d'incertitude, nous sommes découragés d'entendre parler de sous-traitance. Nous sommes fiers d'offrir d'excellents programmes de loisirs et de conditionnement physique. Et nous n'avons pas surmonté les défis de la pandémie pour rester les bras croisés », a raconté l'intervenante en loisirs à Langley et présidente de la section locale 403, Sara Manchester.

La campagne Keep Play Before Profits a été lancée pour sensibiliser la communauté à la menace. Des publicités ont été placées dans les abribus de tout le canton et un site Web a été créé pour permettre aux citoyens d'écrire au maire et aux membres du conseil pour signifier leur appui aux programmes et services de loisirs publics.

« Nous demandons à nos amis et à nos voisins de faire comprendre aux élus que les loisirs devraient être pour tout le monde, pas seulement pour ceux qui peuvent payer plus pour des services à but lucratif », a expliqué Sara Manchester.

Bon nombre des programmes ciblés sont offerts par les tout derniers membres à s'être joint à la section locale 403, soit des travailleurs en loisirs et en culture qui ont intégré le syndicat en juin 2020. La nouvelle unité n'a pas encore obtenu sa première convention collective.

« Le maire et le conseil jouent vicieusement avec l'avenir de ces programmes et des emplois qui y sont rattachés. Nous ne les laisserons pas utiliser la pandémie comme excuse. Nous sommes sûrs que les citoyens n'accepteront pas plus cette situation que nous », a conclu Sara Manchester.

■ Greg Taylor